



Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants : 25

KP

2024.12.19/06

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf décembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT GELY DU FESC se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Michèle LERNOUT, Maire.

PRESENTS : M. LERNOUT, E. STEPHANY, L. CAPELLI, S. ALET, P. BURTE, Ch NAUDI, Ph LECLANT, A. LAMOR, M. MICHAUDET, B. PERIDIER, Ph TRINH-DUC, A. BUFFET, Ch FAY, S. RAFFARD, C. CREISSENT, A. CAUSSIDIER-ALBOUY, N. FABRE, E. MASSART, G. FABRE, Ch PUJOL,

ABSENTS : A. MEYOUR a donné procuration à L. LERNOUT
M. PAMS
M. MAROT a donné procuration à E. STEPHANY
H. TAURAN
JF ORTEGA a donné procuration à C. CREISSENT
S GODIN
CI COURTOIS a donné procuration à G. FABRE
JL FELLOUS a donné procuration à Ch PUJOL
V. RIVIERE

OBJET : ESPACE COWORKING – TARIFICATION A COMPTEUR DU 1^{er} JANVIER 2025

Monsieur Eric STEPHANY, Maire adjoint délégué aux finances, à la vie économique, à la transition digitale rappelle au conseil municipal la précédente délibération en date du 5 octobre 2023 approuvant les tarifs de l'espace coworking.

Il informe que la SAUR, actuellement locataire d'une partie de l'immeuble, a adressé à la commune un courrier de rupture de bail, libérant ainsi les locaux occupés à compter du 30 juin 2025.

Afin de prévoir la mise en location de ces bureaux qui deviendront vacants en 2025, il est proposé d'intégrer de nouveaux tarifs en développant notamment la location au mois afin de tenir compte de la demande.

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur STEPHANY, et, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Espaces	Horaire/forfaitaire	Tarifs réduit (locataires + étudiants)	Tarifs normaux (non locataire)
Openspace et bureau silencieux	Par demi-journée	2.50 €	5 €
Location d'un bureau open space	Au mois	150 €	150 €
Salle 2 à 4 places	Par heure	3 €	5 €
Salle 5 à 8 places	Par heure	4 €	6 €
Salle 9 à 12 places	Par heure	6 €	8 €
Salle 30 places	Par heure	12 €	12 €
Salle 40 places	Par plage horaire : 8h-12h, 12h-17h, 17h-22h	50 €	50 €
Badge	Par unité	5 €	5 €
Café	Par unité	0.5 €	0.5 €
Privatisation de la salle détente	Soirée : 18h-22h	200 €	200 €
Privatisation du coworking	Week-end : Vendredi 18h au Samedi 22h	500 €	500 €

Espaces	Horaire/forfaitaire	Tarifs réduit (locataires + étudiants)	Tarifs normaux (non locataire)
Bureau Inférieur ou égal à 13m ²	Location au mois		250 €
Bureau entre 13 et 15 m ²	Location au mois		300 €
Bureau entre 17 et 19 m ²	Location au mois		380 €
Bureau entre 20 et 22 m ²	Location au mois		450 €

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus

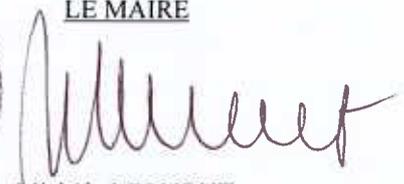
Pour extrait conforme

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission à M. Le Sous-Préfet
de Lodève le :
et de la publication sur le site internet de la
commune le :

SECRETAIRE DE SEANCE



LE MAIRE



Michèle LERNOUT